

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00186 Numéro SIREN : 400 916 979 Nom ou dénomination : A.S.POOL
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2019 sous le numéro de dépôt 5770

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/5770

Déposant :

Nom/dénomination : A.S.POOL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 400 916 979

N° gestion : 1995 B 00186

AS POOL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 €
SIEGE SOCIAL : SPAY (72700), ZAC DE LA ROUVELIERE
400 916 979 RCS LE MANS

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

Pour extrait certifié conforme
Pour APER.O.N DEVELOPPEMENT - Président
Nicolas OSANNO



Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise Zac de la Rouvellière		72700 SPAY	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 0 0 9 1 6 9 7 9 0 0 0 3 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 1 8	
		N-1 13 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le guide n° 2023 En Euros. SSEC



Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300...000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 001	30 001
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	852 861	852 861
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 554 994	4 017 083
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 669 198	2 537 911
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	45 763	58 512
	TOTAL (I)	DL	10 452 816	7 796 368
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	543 000	363 500
	Provisions pour charges	DQ	83 718	84 629
	TOTAL (III)	DR	626 718	448 129
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26 056	62 130
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 033 474	2 498 456
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	39 185	12 767
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 946 116	1 679 258
	Dettes fiscales et sociales	DY	964 594	1 104 957
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		8 520
	Autres dettes	EA	294 515	72 637
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	11 388	1 678
	TOTAL (IV)	EC	4 315 329	5 440 403
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 394 864	13 684 900
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 309 211	5 440 403
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros .

SSEC



Désignation de l'entreprise : SAS AS P001										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	⎧ biens* ⎩ services*	FD	22 080 000	FE	2 691 135	FF	24 771 135	23 429 936				
			FG	3 362 547	FH	289 677	FI	3 652 224	3 489 038				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	25 442 547	FK	2 980 812	FL	28 423 359	26 918 974				
	Production stockée*						FM						
	Production immobilisée*						FN	570 833	446 415				
	Subventions d'exploitation						FO	4 806	14 683				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	915 872	1 248 602				
	Autres produits (1) (11)						FQ	581	800 516				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 915 450	29 429 189				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS						
	Variation de stock (marchandises)*						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	14 974 936	14 882 588				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	277 555	(259 285)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 663 583	5 288 852				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	247 096	313 945				
	Salaires et traitements*						FY	2 308 044	1 964 591				
	Charges sociales (10)						FZ	810 702	693 962				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ ⎩	- dotations aux amortissements*			GA	426 116	369 635				
				- dotations aux provisions			GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	236 868	284 195			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	132 500	58 406			
	Autres charges (12)						GE	7 941	23 314				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	25 085 341	23 620 203				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 830 110	5 808 986					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	49 122	30				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN	9 199	4 745				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP	58 321	4 776				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	59 151	673 291				
	Différences négatives de change						GS	12	2 465				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	59 163	675 756				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(842)	(670 980)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 829 267	5 138 006					

En Euros, SSEC

Désignation de l'entreprise : SAS AS POOL

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	67 428	71 060	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	10 441	1 903 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	58 937	140 520	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	136 806	2 115 080	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	570 393	490 901	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	384 762	1 553 874	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	50 000	654 512	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 005 154	2 699 286	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(868 348)	(584 207)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	244 910	332 682	
Impôts sur les bénéfices *										HK	1 046 811	1 683 206	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	30 110 577	31 549 044	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	27 441 379	29 011 134	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 669 198	2 537 911	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	34 958	67 292
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	812 320	1 077 827
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		19 765
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
											1 005 154		136 806
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

SSEC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La Société mère FINANCIERE O² est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés incluses dans son périmètre, dont la Société AS POOL.

Les règles de répartition de la charge d'IS font l'objet d'une convention d'intégration signée le 3 mars 2008. Au terme de l'article 2.1, la société constate, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

En revanche, les déficits transférés à la société intégrante, au titre d'un exercice, seront définitivement acquis à la Société FINANCIERE O².

Dès lors, la Société AS POOL ne peut pas procéder à l'imputation des déficits antérieurs sur les bénéfices constatés au titre des exercices ultérieurs, dans le cadre de la détermination de sa contribution à l'impôt.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 107 140 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 104 531 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : - recherche : - d'innovation : - formation : - recrutement : - prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : - reconstitution des fonds de roulement :	104 531
Total	104 531

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 989 262		229 115
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 715 163		874 451
Terrains	110 405		62 047
Constructions sur sol d'autrui	62 554		76 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 936 928		277 552
Installations générales agencements aménagements divers	694 885		129 508
Matériel de transport	34 659		5 853
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 618		41 930
Immobilisations corporelles en cours	431 315		268 915
TOTAL	4 432 364		862 668
Prêts, autres immobilisations financières	39 946		10 500
TOTAL	39 946		10 500
TOTAL GENERAL	14 176 734		1 976 733

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		8 000	2 210 376	2 210 376
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	148 905	326 401	8 114 307	8 114 307
Terrains				172 452	172 452
Constructions sur sol d'autrui			59 116	80 300	80 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			115 498	3 098 982	3 098 982
Installations générales agencements aménagements divers			12 539	811 854	811 854
Matériel de transport				40 512	40 512
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 682	175 866	175 866
Immobilisations corporelles en cours		329 941	95 749	274 541	274 541
	TOTAL	329 941	310 583	4 654 507	4 654 507
Prêts, autres immobilisations financières			329	50 118	50 118
	TOTAL		329	50 118	50 118
	TOTAL GENERAL	478 846	645 313	15 029 308	15 029 308

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	1 810 938	104 523	8 000	1 907 461
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 343 176	104 470	41 170	1 406 476
Terrains		58 077	16 511		74 588
Constructions sur sol d'autrui		62 554	3 490	59 116	6 928
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 633 562	136 948	112 045	2 658 465
Installations générales agencements aménagements divers		572 959	42 830	12 539	603 250
Matériel de transport		32 895	1 515		34 410
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		143 966	15 829	27 682	132 113
	TOTAL	3 504 012	217 123	211 382	3 509 753
	TOTAL GENERAL	6 658 126	426 116	260 552	6 823 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	104 523			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	104 470			
Terrains	16 511				
Constructions sur sol d'autrui	3 490				
Instal.techniques matériel outillage indus.	136 948				9 150
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 830				3 600
Matériel de transport	1 515				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 829				
	TOTAL	217 123			12 750
	TOTAL GENERAL	426 116			12 750

SSEC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	58 512		12 750		45 763
TOTAL	58 512		12 750		45 763

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	360 500	121 000			481 500
Pensions et obligations similaires	84 629		911		83 718
Autres provisions pour risques et charges	3 000	61 500	3 000		61 500
TOTAL	448 129	182 500	3 911		626 718

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	492 219	219 192	89 876		621 535
Sur comptes clients	160 181	17 676	55 952		121 905
TOTAL	652 400	236 868	145 828		743 440
TOTAL GENERAL	1 159 041	419 368	162 489		1 415 920

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		369 368	103 552		
exceptionnelles		50 000	58 937		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	44	44	
Autres immobilisations financières	50 074	50 074	
Clients douteux ou litigieux	32 226	32 226	
Autres créances clients	1 984 317	1 984 317	
Personnel et comptes rattachés	12 200	12 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	947	947	
Taxe sur la valeur ajoutée	175 034	175 034	
Divers état et autres collectivités publiques	7 521	7 521	
Groupe et associés	831 917	831 917	
Débiteurs divers	77 759	77 759	
Charges constatées d'avance	87 518	87 518	
TOTAL	3 259 556	3 259 556	

SSEC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 056	19 938	6 118	
Emprunts et dettes financières divers	10 519	10 519		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 946 116	1 946 116		
Personnel et comptes rattachés	566 616	566 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	346 092	346 092		
Taxe sur la valeur ajoutée	457	457		
Autres impôts taxes et assimilés	51 429	51 429		
Groupe et associés	1 022 956	1 022 956		
Autres dettes	294 515	294 515		
Produits constatés d'avance	11 388	11 388		
TOTAL	4 276 144	4 270 026	6 118	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	10 000			10 000

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique : - n'entrant pas dans le cadre de commande client			2210376	2210376
Total 1			2210376	2210376
Total général				2210376
Dont inscrit au compte 203 du bilan				2210376

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS DE CO TRAITEMENT EAU	3 118 312			3 118 312	
Total	3 118 312			3 118 312	

Le fonds de commerce n'est pas amorti car la durée d'utilisation est non limitée. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	982 011	33.33
MALI DE FUSION HYDRA	1 774 347	
SOUS LICENCE	100 000	100.00
CONTRAT EXCLUSIVITE	437 000	14.29

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 25 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 949
Autres créances	86 227
Total	92 175

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Emprunts et dettes financières diverses	34 956
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 719
Dettes fiscales et sociales	799 976
Autres dettes	294 515
Total	1 726 185

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	87 518
Total	87 518
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 388
Total	11 388

SSEC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	25 442 547
EXPORT	2 980 812
Total	28 423 359

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	34
Ouvriers	28
Total	79

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 829 627	1 336 260
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 868 348	- 289 449
Résultat comptable (hors participation)	2 914 108	1 046 811

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 800 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour départ en retraite a été constituée sur les exercices précédents et complétée sur l'exercice en cours. Elle s'élève au 31 décembre 2018 à 83 718 €.

Elle est calculée selon les droits acquis à la date du bilan et en tenant compte d'une probabilité de rester dans l'entreprise en fonction de l'âge des salariés.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 4 %
- taux d'augmentation des salaires 1 %
- taux d'actualisation 1.57 %
- taux de charges sociales 38 % pour les non cadre et 50 % pour les cadres

La convention collective applicable est la plasturgie.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			83 718

SSEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	45 762
Total des accroissements	45 762
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	244 910
- organic	14 498
- effort construction	9 933
Autres :	
- provision idr	83 718
Total des allègements	353 059

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
O ² CROISSANCE SIREN 807859285	SAS	23012600	2 RUE WASHINGTON 75008 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CF LIASSE FISCALE ANNEXE 2053	136 806	
Total	136 806	
Charges exceptionnelles		
- CF LIASSE FISCALE ANNEXE 2053	1 005 154	
Total	1 005 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT CHARGES EXTERNES	157 948
TRANSFERT CHARGES DE PERSONNEL	654 373
Total	812 321

SSEC

AS POOL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 €
SIEGE SOCIAL : SPAY (72700), ZAC DE LA ROUVELIERE
400 916 979 RCS LE MANS

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

« TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 2 669 198,21 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<i>Exercices</i>	<i>Dividende</i>	<i>Abattement</i>
<i>31 décembre 2017</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>
<i>31 décembre 2016</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>
<i>31 décembre 2015</i>	<i>190 €</i>	<i>NEANT</i>

»

Pour extrait certifié conforme
Pour APER.O.N DEVELOPPEMENT
Nicolas OSANNO



Associés

Stéphane GUICHARD

Serge GUILLOT

Guillaume ODIN

AS POOL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 €

www.cabinet-royet.com

Siège social : ZAC de la Rouvellière
72700 SPAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

9, Place Jean Moulin - BP n° 30005
42001 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 32 38 72

50 Avenue Chanoine Cartellier
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 81 05 18



A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AS POOL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AS POOL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises, de matières premières et de produits figurent au bilan au 31 Décembre 2018 pour un montant net de 2 982 K€ et représentent un des postes les plus importants du bilan. Les paragraphes « Evaluation des matières et marchandises », « Evaluation des produits et en cours » et « Dépréciation des stocks » de l'annexe précise les méthodes de valorisation et de dépréciations des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société AS POOL, décrite dans les paragraphes de l'annexe cités ci-dessus relatifs aux stocks, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 6 juin 2019.

Pour Cabinet ROYET

Guillaume ODIN
Commissaire aux Comptes inscrit
Directeur Général Délégué

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement	2 210 376	1 907 461	302 915	178 324	124 592 69.87
	Concessions, brevets et droits similaires	1 519 011	1 406 476	112 535	155 818	-43 283 -27.78
	Fonds commercial (1)	3 118 312		3 118 312	3 118 312	
	Autres immobilisations incorporelles	3 476 984		3 476 984	3 096 454	380 530 12.29
	Avances et acomptes				1 403	-1 403 -100.00
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	172 452	74 588	97 864	52 328	45 536 87.02
	Constructions	80 300	6 928	73 373		73 373
	Installations techniques, matériel et outillage	3 098 982	2 658 465	440 518	303 367	137 151 45.21
	Autres immobilisations corporelles	1 028 232	769 773	258 459	141 343	117 117 82.86
	Immobilisations en cours	274 541		274 541	431 315	-156 774 -36.35
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	44		44	44	
	Autres immobilisations financières	50 074		50 074	39 903	10 171 25.49
	Total II	15 029 308	6 823 690	8 205 618	7 518 609	687 008 9.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	3 603 045	621 535	2 981 511	3 388 381	-406 871 -12.01
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	106 853		106 853	31 189	75 665 242.60
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	2 016 543	121 905	1 894 637	1 739 640	154 997 8.91
	Autres créances	1 105 378		1 105 378	317 294	788 084 248.38
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 013 349		1 013 349	577 060	436 290 75.61
	Charges constatées d'avance (3)	87 518		87 518	112 727	-25 209 -22.36
	Total III	7 932 686	743 440	7 189 246	6 166 291	1 022 955 16.59
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 961 994	7 567 130	15 394 864	13 684 900	1 709 964 12.50

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

50 118

(3) Dont à plus d'un an

SSEC



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000		300 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	30 001		30 001			
	Réserves statutaires ou contractuelles	852 861		852 861			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	6 554 994		4 017 083		2 537 911	63.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 669 198		2 537 911		131 288	5.17
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	45 763		58 512		-12 750	-21.79
	Provisions réglementées						
	Total I	10 452 816		7 796 368		2 656 449	34.07
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	543 000		363 500		179 500	49.38
	Provisions pour charges	83 718		84 629		-911	-1.08
	Total III	626 718		448 129		178 589	39.85
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 056		62 130		-36 074	-58.06
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 033 474		2 498 456		-1 464 981	-58.64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 185		12 767		26 418	206.93
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 946 116		1 679 258		266 858	15.89
	Dettes fiscales et sociales	964 594		1 104 957		-140 362	-12.70
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8 520		-8 520	-100.00
	Autres dettes	294 515		72 637		221 878	305.46
	Produits constatés d'avance (1)	11 388		1 678		9 710	578.76
	Total IV	4 315 329		5 440 403		-1 125 074	-20.68
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		15 394 864		13 684 900		1 709 964	12.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 309 211 5 440 403



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	22 080 000	2 691 135	24 771 135	23 429 936		1 341 199	5.72
Production vendue de services	3 362 547	289 677	3 652 224	3 489 038		163 187	4.68
Chiffre d'affaires NET	25 442 547	2 980 812	28 423 359	26 918 974		1 504 385	5.59
Production stockée			570 833	446 415		124 418	27.87
Production immobilisée			4 806	14 683		-9 878	-67.27
Subventions d'exploitation			915 872	1 248 602		-332 729	-26.65
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			581	800 516		-799 935	-99.93
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			29 915 450	29 429 189		486 261	1.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 974 936	14 882 588		92 349	0.62
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			277 555	-259 285		536 840	207.05
Autres achats et charges externes *			5 663 583	5 288 852		374 731	7.09
Impôts, taxes et versements assimilés			247 096	313 945		-66 850	-21.29
Salaires et traitements			2 308 044	1 964 591		343 453	17.48
Charges sociales			810 702	693 962		116 740	16.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			426 116	369 635		56 481	15.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			236 868	284 195		-47 327	-16.65
Dotations aux provisions			132 500	58 406		74 094	126.86
Autres charges			7 941	23 314		-15 373	-65.94
Total des Charges d'exploitation (II)			25 085 341	23 620 203		1 465 138	6.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 830 110	5 808 986		-978 876	-16.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	49 122	30	49 092	NS
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 199	4 745	4 454	93.85
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	58 321	4 776	53 545	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	59 151	673 291	-614 139	-91.21
Intérêts et charges assimilées (4)	12	2 465	-2 454	-99.53
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	59 163	675 756	-616 593	-91.24
2. Résultat financier (V-VI)	-842	-670 980	670 138	99.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 829 267	5 138 006	-308 738	-6.01
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 428	71 060	-3 632	-5.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 441	1 903 500	-1 893 059	-99.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	58 937	140 520	-81 583	-58.06
Total VII	136 806	2 115 080	-1 978 274	-93.53
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	570 393	490 901	79 492	16.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	384 762	1 553 874	-1 169 112	-75.24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	50 000	654 512	-604 512	-92.36
Total VIII	1 005 154	2 699 286	-1 694 132	-62.76
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-868 348	-584 207	-284 142	-48.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	244 910	332 682	-87 772	-26.38
Impôts sur les bénéfices (X)	1 046 811	1 683 206	-636 395	-37.81
Total des produits (I+III+V+VII)	30 110 577	31 549 044	-1 438 467	-4.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 441 379	29 011 134	-1 569 754	-5.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 669 198	2 537 911	131 288	5.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

34 958
SSEC

67 292



SAS AS POOL
Zac de la Rouvellière

72700 SPAY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SSEC

17A RUE DE LA PRESSE

BP 90029

42001 SAINT ETIENNE CEDEX 1

04 77 34 00 35



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La Société mère FINANCIERE O² est seule redevable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés incluses dans son périmètre, dont la Société AS POOL.

Les règles de répartition de la charge d'IS font l'objet d'une convention d'intégration signée le 3 mars 2008. Au terme de l'article 2.1, la société constate, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle avait été imposée séparément.

En revanche, les déficits transférés à la société intégrante, au titre d'un exercice, seront définitivement acquis à la Société FINANCIERE O².

Dès lors, la Société AS POOL ne peut pas procéder à l'imputation des déficits antérieurs sur les bénéfices constatés au titre des exercices ultérieurs, dans le cadre de la détermination de sa contribution à l'impôt.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 107 140 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 104 531 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	104 531
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	104 531

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 989 262	229 115
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 715 163	874 451
Terrains	110 405		62 047
Constructions sur sol d'autrui	62 554		76 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 936 928		277 552
Installations générales agencements aménagements divers	694 885		129 508
Matériel de transport	34 659		5 853
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 618		41 930
Immobilisations corporelles en cours	431 315		268 915
TOTAL	4 432 364		862 668
Prêts, autres immobilisations financières	39 946		10 500
TOTAL	39 946		10 500
TOTAL GENERAL	14 176 734		1 976 733

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		8 000	2 210 376	2 210 376
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	148 905	326 401	8 114 307	8 114 307
Terrains				172 452	172 452
Constructions sur sol d'autrui			59 116	80 300	80 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			115 498	3 098 982	3 098 982
Installations générales agencements aménagements divers			12 539	811 854	811 854
Matériel de transport				40 512	40 512
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 682	175 866	175 866
Immobilisations corporelles en cours		329 941	95 749	274 541	274 541
	TOTAL	329 941	310 583	4 654 507	4 654 507
Prêts, autres immobilisations financières			329	50 118	50 118
	TOTAL		329	50 118	50 118
	TOTAL GENERAL	478 846	645 313	15 029 308	15 029 308

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 1 810 938	104 523	8 000	1 907 461
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 1 343 176	104 470	41 170	1 406 476
Terrains	58 077	16 511		74 588
Constructions sur sol d'autrui	62 554	3 490	59 116	6 928
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 633 562	136 948	112 045	2 658 465
Installations générales agencements aménagements divers	572 959	42 830	12 539	603 250
Matériel de transport	32 895	1 515		34 410
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	143 966	15 829	27 682	132 113
	TOTAL 3 504 012	217 123	211 382	3 509 753
	TOTAL GENERAL 6 658 126	426 116	260 552	6 823 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 104 523				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 104 470				
Terrains	16 511				
Constructions sur sol d'autrui	3 490				
Instal.techniques matériel outillage indus.	136 948				9 150
Instal.générales agenc.aménag.divers	42 830				3 600
Matériel de transport	1 515				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 829				
	TOTAL 217 123				12 750
	TOTAL GENERAL 426 116				12 750



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	58 512		12 750		45 763
TOTAL	58 512		12 750		45 763

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	360 500	121 000			481 500
Pensions et obligations similaires	84 629		911		83 718
Autres provisions pour risques et charges	3 000	61 500	3 000		61 500
TOTAL	448 129	182 500	3 911		626 718

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	492 219	219 192	89 876		621 535
Sur comptes clients	160 181	17 676	55 952		121 905
TOTAL	652 400	236 868	145 828		743 440
TOTAL GENERAL	1 159 041	419 368	162 489		1 415 920

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		369 368	103 552		
exceptionnelles		50 000	58 937		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	44	44	
Autres immobilisations financières	50 074	50 074	
Clients douteux ou litigieux	32 226	32 226	
Autres créances clients	1 984 317	1 984 317	
Personnel et comptes rattachés	12 200	12 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	947	947	
Taxe sur la valeur ajoutée	175 034	175 034	
Divers état et autres collectivités publiques	7 521	7 521	
Groupe et associés	831 917	831 917	
Débiteurs divers	77 759	77 759	
Charges constatées d'avance	87 518	87 518	
TOTAL	3 259 556	3 259 556	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 056	19 938	6 118	
Emprunts et dettes financières divers	10 519	10 519		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 946 116	1 946 116		
Personnel et comptes rattachés	566 616	566 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	346 092	346 092		
Taxe sur la valeur ajoutée	457	457		
Autres impôts taxes et assimilés	51 429	51 429		
Groupe et associés	1 022 956	1 022 956		
Autres dettes	294 515	294 515		
Produits constatés d'avance	11 388	11 388		
TOTAL	4 276 144	4 270 026	6 118	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			2210376	2210376
Total 1			2210376	2210376
Total général				2210376
Dont inscrit au compte 203 du bilan				2210376

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDS DE CO TRAITEMENT EAU	3 118 312			3 118 312	
Total	3 118 312			3 118 312	

Le fonds de commerce n'est pas amorti car la durée d'utilisation est non limitée. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	982 011	33.33
MALI DE FUSION HYDRA	1 774 347	
SOUS LICENCE	100 000	100.00
CONTRAT EXCLUSIVITE	437 000	14.29

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 25 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 949
Autres créances	86 227
Total	92 175

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Emprunts et dettes financières diverses	34 956
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	596 719
Dettes fiscales et sociales	799 976
Autres dettes	294 515
Total	1 726 185

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	87 518
Total	87 518
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 388
Total	11 388

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	25 442 547
EXPORT	2 980 812
Total	28 423 359

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	34
Ouvriers	28
Total	79

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 829 627	1 336 260
Résultat exceptionnel (hors participation)	-868 348	-289 449
Résultat comptable (hors participation)	2 914 108	1 046 811

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 800 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour départ en retraite a été constituée sur les exercices précédents et complétée sur l'exercice en cours. Elle s'élève au 31 décembre 2018 à 83 718 €.

Elle est calculée selon les droits acquis à la date du bilan et en tenant compte d'une probabilité de rester dans l'entreprise en fonction de l'âge des salariés.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 4 %
- taux d'augmentation des salaires 1 %
- taux d'actualisation 1.57 %
- taux de charges sociales 38 % pour les non cadre et 50 % pour les cadres

La convention collective applicable est la plasturgie.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			83 718

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	45 762
Total des accroissements	45 762
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	244 910
- organic	14 498
- effort construction	9 933
Autres :	
- provision idr	83 718
Total des allègements	353 059

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
O ² CROISSANCE SIREN 807859285	SAS	23012600	2 RUE WASHINGTON 75008 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CF LIASSE FISCALE ANNEXE 2053	136 806	
Total	136 806	
Charges exceptionnelles		
- CF LIASSE FISCALE ANNEXE 2053	1 005 154	
Total	1 005 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT CHARGES EXTERNES	157 948
TRANSFERT CHARGES DE PERSONNEL	654 373
Total	812 321